



RÉORGANISATION DES FGA SUR LA ZP NEN RÉSEAU LE DOSSIER EST PORTÉ EN JUSTICE !

Paris, le 14 septembre 2021

LE SUJET

SNCF Réseau lance un tsunami de réorganisations dans les fonctions supports « Frais Généraux Administratifs (FGA) » dans l'année à venir.

Ces réorganisations vont impacter :

1. Les métiers RH,
2. Les métiers des pôles GEF / Achats,
3. La communication.

Sur la ZP NEN, la Direction a réuni les élus le 8 juillet dernier pour les informer du projet de réorganisation des services GEF / Achats sur leur périmètre.

Au vu de la spécificité de la filière et de la rapidité de la mise en place du projet (1^{er} octobre 2021) sur la ZP NEN, les élus avaient voté pour le recours à une expertise. Celle-ci nous a été présentée le 7 septembre.

La Direction avait également mis à l'ordre du jour la consultation de ce dossier. La ZP NEN est pilote de cette restructuration, avant une généralisation au niveau national. Pour autant, la Direction voulait passer le projet en force, même pendant la période estivale !!!

LE BUT DE CE PROJET

Chaque établissement Réseau est organisé avec un service Gestion, Finances et Achats. Actuellement, les agents de ce service sont rattachés hiérarchiquement au DET et fonctionnellement à la DGFA (Direction Gestion Finances et Achats). Le projet vise à rattacher hiérarchiquement les agents directement à la DGFA en supprimant naturellement des postes au passage et en réorganisant un certain nombre d'entre eux.

Cette réorganisation est bien sûr basée sur le tout digital ! Elle se traduira comme suit :

- 21 postes existants supprimés (sur 108 postes au total actuellement),
- 36 postes en continuité (i.e. : la fiche de poste est modifiée à moins de 40 %),
- 51 postes en redéploiement (i.e. : la fiche de poste est modifiée à plus de 40 %),
- 13 postes créés,
- 100 postes au final, dont 74 postes qui seront rattachés à la DGFA et 26 postes qui restent en établissement.

L'expertise a souligné différents risques dus à la mise en place de ce projet :

- Un possible appauvrissement du travail,
- La fragilisation des missions Gestion, Finances et Achats,
- Le blocage des carrières,
- La volonté éventuelle de l'Entreprise de regrouper ultérieurement tous les postes de DGFA sur un même site,
- L'explosion des RPS,
- Une approche très conceptuelle,
- Une charge de travail de transition excessive,
- L'isolement de la filière métier,
- Le report de contraintes sur la production dans le process achats.

Les élus UNSA-Ferroviaire dénoncent ces méthodes : entre la précipitation de la mise en place de cette réorganisation et l'absence de prise en compte de la charge de travail entre l'organisation actuelle et la future, le dossier va engendrer des RPS conséquents pour tous les agents de la filière GFA mais aussi pour ceux de la production...

En effet, jusqu'à présent, les agents de la production pouvaient compter sur les acheteurs en proximité. Demain, ces acheteurs ne seront plus aussi disponibles et la production devra s'adapter.

D'ailleurs, la Direction s'est bien abstenue de mesurer ces RPS dans l'organisation actuelle et n'a pas l'intention de le faire après la réorganisation !!!

L'un des axes prioritaires du projet interpelle vivement l'UNSA-Ferroviaire. En effet, il s'inscrit dans une réduction des effectifs devant permettre d'atteindre l'objectif d'une diminution des coûts de 1,6 Mds€. **Le projet doit entraîner une baisse de 17 % des ETP** (Equivalent Temps Plein) dans la fonction Gestion Finances Achats à l'échelle nationale à l'échéance 2023. **17 % de 108 postes, cela équivaut à la suppression de 19 postes. Or, actuellement, le projet affiche -8 postes. Pourquoi se précipiter à mettre en place ce projet au 1^{er} octobre alors même que l'équilibre ne doit se faire qu'en fin 2023 ? N'est-ce finalement qu'une étape ? La Direction n'a pas su convaincre les élus UNSA-Ferroviaire...**

Nous avons appris en séance que **la Direction refuse que les agents dont le poste est transféré à DGFA et qui bénéficient actuellement du régime de travail au forfait jours « Établissement » puissent le conserver.**

Donc, les agents qui, aujourd'hui, sont au forfait jours « Établissement » (205 jours travaillés et 18 repos supplémentaires) et dont le poste sera demain rattaché à la DFGA, seront d'office au forfait jours « Direction » (210 jours travaillés et 14 repos supplémentaires), **ce qui représente pour eux une perte de 8 repos à l'année et une diminution de 3,1 % de leur prime mensuelle.** Un beau cadeau de bienvenue à la DFGA ! À l'heure où l'on ose enfin parler d'augmentation générale des salaires, SNCF Réseau invente l'augmentation du travail avec diminution de salaire. **Le fameux travailler PLUS pour ... gagner MOINS !**

En revanche, le Président du CSE ZP NEN s'est engagé pour que les agents soumis à tableau de service puissent négocier leur propre tableau de service en fonction de leurs contraintes personnelles, dans la mesure du possible. Et en même temps, cela ne coûte rien

D'autre part, les agents dont le poste est transféré à la DGFA se verront remettre deux documents de la part du RH prenant :

1. Le 630,
2. Un document leur validant l'octroi d'une ITT s'ils sont touchés par une perte de salaire.

Les frais de parking seront vus au cas par cas pour chaque poste afin que si actuellement ces frais sont pris en charge par l'établissement, ils le soient encore par la Direction.



En conclusion, la Direction n'a pas su convaincre l'UNSA-Ferroviaire sur :

- La fiabilité des outils informatiques pourtant à la base de cette réorganisation,
- L'accompagnement des ATU (Assistant Technique d'Unité) qui auront à gérer désormais des marchés plafonnés à 40 000 €, et par conséquent, la charge de travail supplémentaire,
- Les nouvelles relations et interactions qui vont être mises en place entre la DGFA et les établissements,
- Le partage des responsabilités entre le DET et la DGFA en matière de gestion et d'achats,
- La gestion des ressources humaines (congrés, formation, absence...),
- L'expertise de proximité en établissement.

Si l'**UNSA-Ferroviaire** peut entendre qu'il est nécessaire de trouver des solutions pour redresser la situation financière de notre Entreprise et si elle peut comprendre les enjeux qui sont la conséquence d'une crise sanitaire sans précédent, nous n'acceptons pas que l'humain soit l'unique variable d'ajustement dans ce projet basé sur une digitalisation à outrance et encore perfectible.

Le projet présenté par la Direction soulève beaucoup de questions de la part des élus **UNSA-Ferroviaire**. Il n'a pas été « étudié en profondeur », laissant les agents seuls en local pour gérer « au mieux ou au moins pire » les problèmes.

Dans ces conditions, les élus de la ZP NEN ont voté une motion qui donne mandat au secrétaire de la ZP NEN pour traduire en justice la Direction, pour insuffisance d'information empêchant les élus de pouvoir se prononcer.

La Direction, quant à elle, passe en force et maintient sa mise en place au 1^{er} octobre, estimant avoir communiqué tous les éléments nécessaires. La justice tranchera !!!

Les élus UNSA-Ferroviaire seront présents sur le terrain et dans les instances pour défendre TOUS les cheminots ! N'hésitez pas à les contacter, les interpeller : vous n'êtes pas seuls. Nous vous tiendrons informés des suites données par la justice sur ce dossier.

CONTACTS

Christophe THÉTIER
Benoit THEVENARD BERGER
Adrien LEROY

thetier.c@unsa-ferroviaire.org
thevenard.b@unsa-ferroviaire.org
leroy.a@unsa-ferroviaire.org



Campagne de parrainage

du 1^{er} septembre au 31 décembre 2021

Assistance syndicale
Assistance juridique
e.Boutique
Téléphonie
Infos....



**Faites l'expérience
d'un autre syndicalisme !**

Fédération UNSA-Ferroviaire 56, rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS

tel 01 53 21 81 80

@ federation@unsa-ferroviaire.org